

Café «Rep@irs télétravail»



VOUS SOUHAITEZ METTRE EN
PLACE LE TÉLÉTRAVAIL DANS
VOTRE ENTREPRISE

Vous connaissez le cadre juridique du télétravail et vous souhaitez maintenant passer à l'action en bénéficiant de l'appui de Barthélémy Avocats, l'Aract Bretagne et d'autres entreprises.

Barthélémy avocats, en partenariat avec l'Aract Bretagne vous propose le dispositif «Matins Rep@irs télétravail», un cycle de 4 matinées inter-entreprises qui démarrera en septembre.

**POUR TOUT SAVOIR sur ce dispositif innovant
participez au Café «Rep@irs télétravail»
le 10 juillet 2019**



Mercredi 10 juillet 2019
de 9h à 11h30

EN IMAGES !



Retour sur les matins
«Rep@irs télétravail» 2018



Aract Bretagne
227 rue de Chateaugiron
Rennes

INSCRIVEZ-VOUS au Café Rep@irs !

Pour plus d'informations : 02 99 30 54 54
rennes@barthelemy-avocats.com

